

**Martine LE GAL**

---

**De:** [REDACTED]  
**Envoyé:** mardi 26 janvier 2021 09:59  
**À:** Enquete Publique PLU  
**Objet:** Enquête publique PLU

Bonjour,

Je note beaucoup de points sur le nouveau projet de PLU qui vont à l'encontre de valeurs fondamentales qu'il faut conserver voire encourager à Bois-le-Roi : commune verte, grandes propriétés, pas d'immeubles, peu de voitures, etc.

Ce PLU favorise une plus grande urbanisation de Bois-le-Roi, au détriment de la biodiversité et de la qualité de vie. Je suis totalement contre, et les générations futures nous remercieront de ne pas densifier encore plus la population.

Il faut protéger l'ensemble de la rive de la seine, les espaces verts, les espaces naturels.

Il faut interdire les immeubles hauts même dans la zone d'activité, les lotissements sur de petits terrains.

Il faut préserver et améliorer les liaisons douces (à pied, à vélo, en transports en commun).

Cordialement,

Jean-Luc Hamot

[REDACTED]  
[REDACTED]



**Martine LE GAL**

---

**De:** [REDACTED]  
**Envoyé:** lundi 25 janvier 2021 17:25  
**À:** Enquete Publique PLU  
**Objet:** Observations sur la modification du PLU

Bonjour,

veuillez trouver ci-après mes observations sur la modification du PLU de Bois le roi, commune où nous habitons depuis 8 ans.

Avant de chercher à densifier davantage les terrains paysagers qui font le caractère et la spécificité de notre commune, ne pourrait-on pas investir les bâtiments existants et délaissés en les réhabilitant pour accueillir logements et équipements.

L'accroissement de la population à Bois le roi va engendrer de nombreuses nuisances que le tissu urbain actuel et assez ancien ne saura pas résoudre :

- hausse de la circulation automobile (les dimensions des rues et chaussées ne sont pas suffisantes, idem pour les stationnements)
- l'offre en équipements/services sur la commune déjà saturée, ne pourra faire face (médecin, pharmacies, commerces, garde d'enfants, écoles, ...)

On constate également que les récentes constructions réalisées sur la commune par des promoteurs/vendeurs de biens ne sont en absolument pas en harmonie avec leur environnement, laissant présager pour de nouveaux projets une architecture et une insertion urbaine au rabais, de nouvelles enclaves pavillonnaires commandées par des intérêts financiers, capacitaire, et sans liens avec la ville existante et la continuité de ses espaces verts.

Les liaisons et impacts avec les communes limitrophes qui elles aussi se densifient avec une population tributaire de la gare, des services présents à Bois le Roi, des routes, ne semblent pas avoir été anticipés non plus dans le projet de densification.

Bien Cordialement  
Nicolas Tétaud

PS :

Une étude préalable de mise en valeur du patrimoine avait été réalisée en 2014 et présente sur le site de notre commune : <https://www.ville-boisleroi.fr/decouvrir-bois-le-roi/decouvrir-la-commune/histoire-de-la-commune>. Le dernier chapitre relatif à l'identification des enjeux donne des pistes assez pertinentes pour une commune comme la nôtre devant faire face à l'expansion urbaine.

**Martine LE GAL**

---

**De:** ~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~  
**Envoyé:** mardi 26 janvier 2021 17:03  
**À:** Enquete Publique PLU  
**Objet:** enquête publique, modification du PLU

Bonjour,

Pour une modification du PLU de cette importance, j'estime que les habitants de Bois le Roi devraient être consultés.

Joseph Quioc

**Martine LE GAL**

---

**De:** [REDACTED] >  
**Envoyé:** lundi 25 janvier 2021 15:09  
**À:** Enquete Publique PLU  
**Objet:** Bois le Roi PLU

Monsieur, madame,

J'habite Bois le Roi depuis 1989. J'ai choisi cette belle petite ville pour vivre parce qu'elle résiste les modernisations et densifications qui détruit les autres villes (par exemple Vaux le Pénil et Dammarie les Lys) et reste simple, humain et vivable. Je suis contre tous projets de changer ma ville bien aimée.

Ian Paterson  
[REDACTED]  
[REDACTED]

Sent from my iPhone

**Martine LE GAL**

---

**De:** [REDACTED]  
**Envoyé:** mardi 26 janvier 2021 23:01  
**À:** Enquete Publique PLU  
**Objet:** Modification du Plu

Bonsoir

Je souhaiterais que la ville de Bois le roi soit préservée au cœur de la nature et soit un modèle de ville tournée vers l'écologie et la préservation de la qualité de vie des habitants. Pour ce faire, pas d'immeubles, de lotissements et de grands ensembles mais plutôt la protection des espaces verts et des grands jardins des maisons remarquables. Bois le roi doit rester le poumon vert de la région, un endroit où l'on vient se reposer et se ressourcer. Bien cordialement Corinne Munoz Bonaddio

[REDACTED]  
Envoyé de mon iPhone

**Martine LE GAL**

---

**De:** [REDACTED]  
**Envoyé:** mardi 26 janvier 2021 15:08  
**À:** Enquete Publique PLU  
**Objet:** Objection à la modification du PLU

Le 26 Janvier 2021

Bonjour monsieur le Maire,

Je vous envoie ce message pour vous dire que je ne suis pas d'accord de faire des modifications du PLU.

Vous avez déjà fait deux modifications du PLU et vous allez en faire une troisième encore plus importante que les deux dernières.

Si ça continue comme ça, on ne reconnaîtra plus Bois le Roi, qui sera déforesté et agrandi en hauteur par des buildings.

C'est une stratégie où l'on fait deux petites propositions pour ensuite donner envie de dire oui à la troisième qui sera plus grosse que les deux dernières.

Sans compter qu'il y aura peut-être encore des modifications du PLU après, qui seront encore plus grandes que celles-ci.

Bien cordialement,

Nicolas Maka, [REDACTED]

**Martine LE GAL**

---

**De:** [REDACTED]>  
**Envoyé:** mardi 26 janvier 2021 12:49  
**À:** Enquete Publique PLU  
**Objet:** Modification PLU Bois le Roi-ajout de zones naturelles a proteger

Bonjour Monsieur Marjolet,

La commune de Bois le Roi presente un vivier d'especes menacees a proteger dans des zones qui ne sont malheureusement pas integree a l'actuel modification du plan d'urbanisme de votre commune et cela est regrettable. Pour ne lister que ces especes: pic noir, lucanes, crapauds, herissons, chauve souris....

Compte tenu de l'erosion de la biodiversite (deja mise a mal par le developpement de l'urbanisme en IDF, la rupture des couloirs ecologiques et le rechauffement climatique), il serait souhaitable d'ajouter et d'etendre la surface les zones protegees au plan d'urbanisme envisage a Bois le Roi qui ont un interet avere pour le maintien de la biodiversite locale.

Il s'agit de proteger les zones 1 a 18 a la cartographie du PLU et recommandees suite a l'inventaire biologique realise par l'association "Touche pas a Mon P'tit Bois".

Dans sa forme actuelle, le PLU actuel infligera de gros degats a la biodiversite locale et n'est donc pas acceptable.

Je vous remercie par avance de prendre en consideration cette recommandation d'interet general pour votre enquete publique afin que le PLU soit modifie et integre mieux les enjeux de protection de la biodiversite.

Bien Cordialement

Franck Letellier



**Martine LE GAL**

---

**De:** [REDACTED]  
**Envoyé:** mardi 26 janvier 2021 16:45  
**À:** Enquete Publique PLU  
**Objet:** Enquête publique PLU

Bonjour,

Je suis fermement opposé à la modification du PLU.

Les rues principales de Bois-le-Roi connaissent déjà un trafic routier très dense. Avec la construction de nouveaux bâtiments et l'accroissement de la population, la plupart des rues de notre ville vont être envahies par les voitures, ce sera un cauchemar sonore quotidien et un danger permanent pour nous tous qui aimons tant nous promener avec nos enfants. Nous vivons à Bois-le-Roi justement pour éviter cela.

Cordialement.

Eric Lapous.

**Martine LE GAL**

---

**De:** [REDACTED]  
**Envoyé:** lundi 25 janvier 2021 16:46  
**À:** Enquete Publique PLU  
**Objet:** modification n°3 du PLU

Objet : Remarques sur le projet de modification n°3 du PLU de Bois-le-Roi

Monsieur,

Je n'habite pas Bois le Roi, mais j'ai eu connaissance de l'enquête publique engagée sur le PLU de cette ville par l'intermédiaire de la LPO Ile de France, et je souhaiterais y apporter ma modeste contribution.

Dans la commune où je réside, j'ai pu assister au cours des vingt dernières années à la disparition de nombreuses espèces à cause d'une absence totale de réflexion sur l'équilibre entre développement urbain et préservation de la biodiversité. A cause du bétonnage massif de notre environnement, des animaux aussi communs que les chauves-souris ou les moineaux ont disparu alors qu'ils étaient encore nombreux il y a une dizaine d'année.

Les générations futures nous jugeront demain sur les résultats des décisions que nous prenons aujourd'hui. Je vous serais par conséquent reconnaissant de considérer avec bienveillance les arguments et propositions développés par le collectif « touche pas à mon p'tit bois » pour que la révision du PLU envisagée à Bois le Roi puisse faire partie de l'héritage positif qui sera laissé à nos enfants.

Bien cordialement

Pierre HERVE [REDACTED]

**Martine LE GAL**

---

**De:** [REDACTED]  
**Envoyé:** mardi 26 janvier 2021 07:07  
**À:** Enquete Publique PLU  
**Objet:** Avis sur modification numéro 3 du PLU

Bonjour,

Je souhaite participer, par le présent email, à l'**ENQUÊTE PUBLIQUE** sur la **modification n° 3 du PLU**.

Je suis **CONTRE** cette modification du PLU car je conteste les points suivants :

- **Densification urbaine facilitée, voire forcée**, particulièrement autour de la gare :
  - Mis en place d'un périmètre d'attente d'un projet d'aménagement global
  - Suppression de la "bande de constructibilité" de 30m
- **Insuffisances de protection du patrimoine naturel et de la biodiversité**
  - de nombreux espaces naturels ne bénéficient d'aucune protection pérenne
  - **une dizaine d'arbres remarquables sont recensés dans ce projet de PLU**
  - **méconnaissance du sous-sol** qui foisonne de sources : la multiplication des constructions peut créer perturbations et dangers (en raison de la nature des terrains)
  - La densification immobilière prévue **ne peut que nuire à la richesse naturelle, à l'écologie de notre région : impacts en contradiction avec des efforts entrepris pour préserver les réservoirs de biodiversité** du Massif de Fontainebleau.
- **Densification urbaine facilitée, voire imposée, dans tout Bois-le-Roi**
  - suppression des règles d'implantation des "constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif"
  - densification forcée des zones anciennes : obligation **pour toute** nouvelle construction de **s'étendre** jusqu'au trottoir
  - nouvelles règles favorisant la création de petits logements sans places de stationnement
- **Relâchement de la protection du patrimoine architectural**
  - Suppression de l'obligation pour tout nouveau projet de **respecter** le caractère spécifique de notre « **village dans la forêt** »
  - Suppression des règles générales de **protection systématique** des "constructions présentant un **intérêt architectural marqué**" (constructions d'origine rurale, maisons de bourg, villas et le pavillons de la fin du 19ème et début du 20ème)
  - Suppression des règles générales de **protection systématique** des murs à pierre vue, et des **puits**
  - **Incomplétude et manque de concertation** dans les recensements de certains de ces éléments patrimoniaux sur un document graphique

**En conclusion :**

Je suis attaché à mon cadre de vie et je souhaite que le PLU :

- Protège la biodiversité, les arbres et les espaces verts
- Protège le caractère et le charme de Bois le roi
- Limite les constructions nouvelles

Cordialement

Aurélie Danjou

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

**Martine LE GAL**

---

**De:** [REDACTED]  
**Envoyé:** mardi 26 janvier 2021 19:57  
**À:** Enquete Publique PLU  
**Objet:** Préserver notre cadre de vie

Bonjour

Nous avons choisi de faire construire et de vivre à Bois le roi depuis 1 an et demi pour son cadre de vie boisé et son bel environnement. Pas de maison les unes sur les autres, de beaux et grands jardins sont des points forts de la commune de Bois le roi par rapport à d'autres communes des environs où les maisons jaillissent comme des champignons.

Je souhaite donc exprimer mon refus de la densification urbaine et des changements du PLU dénaturant notre commune et son environnement.

Merci

Mme AIRES DESCHAMPS CARINE  
[REDACTED]

**Martine LE GAL**

---

**De:** [REDACTED]  
**Envoyé:** lundi 25 janvier 2021 18:47  
**À:** Enquete Publique PLU  
**Objet:** Enquête publique modification du PLU

Madame, Monsieur,

En tant que résident de Bois le Roi depuis quelques années je vous écris aujourd'hui dans le cadre de l'enquête publique de modification du plan local d'urbanisme.

Les éléments d'information sur les futurs aménagements prévus pour Bois le Roi ne sont pas du tout en accord avec le cadre actuel et ce que j'aime ici. L'avantage de Bois le Roi est selon moi la proximité avec la Seine, la facilité de rejoindre d'autres villes par le train et, surtout, les nombreux espaces verts et la biodiversité qui s'y développe.

Des projets de construction d'immeubles et de lotissements, comme il est prévu, menacent directement ce dernier avantage. Le parc des Chardonnets en est un exemple. Également des lotissements de type immeuble induisent de la circulation supplémentaire ainsi que de la pollution sonore, que ce soit les véhicules ou le bruit issu des immeubles. A noter que Bois le Roi est déjà handicapé aux heures de pointes, cela n'arrangera rien. J'habite personnellement dans une maison de ville donnant sur la rue et, malgré la limitation à 30km/h, le manque de ralentisseur est très pénalisant. J'ai déjà contacté la mairie à ce sujet par lettre.

Visiblement des hauteurs d'immeubles de 25m seront autorisées, de quoi dénaturer profondément le paysage actuel. Les espaces verts n'étant pas, pour beaucoup, classés comme inconstructibles, il est sûr que pour installer ces nouveaux "aménagements d'amélioration" ils seront sacrifiés.

Vous comprendrez sans doute que je suis fortement opposé à ce projet qui n'a pas de but lucratif évident pour le village, hormis offrir des logements à prix réduits en sacrifiant ce qui fait de Bois le Roi son attrait.

En termes de ville dortoir il y en a bien suffisamment ce qu'il faut aux alentours. J'ai pour le projet d'investir dans l'immobilier à Bois le Roi, mais ce projet laisse à réfléchir.

Salutations distinguées.

Cyril FERRER  
[REDACTED]

---

Ce message et toutes les pièces jointes (ci-après le "message") sont établis à l'intention exclusive de ses destinataires et sont confidentiels. Si vous recevez ce message par erreur ou s'il ne vous est pas destiné, merci de le détruire ainsi que toute copie de votre système et d'en avertir immédiatement l'expéditeur. Toute lecture non autorisée, toute utilisation de ce message qui n'est pas conforme à sa destination, toute diffusion ou toute publication, totale ou partielle, est interdite. L'Internet ne permettant pas d'assurer l'intégrité de ce message électronique susceptible d'altération, ESTACA décline toute responsabilité au titre de ce message dans l'hypothèse où il aurait été modifié, déformé ou falsifié.  
Merci de votre compréhension.

**Martine LE GAL**

---

**De:** [REDACTED]  
**Envoyé:** mardi 26 janvier 2021 09:09  
**À:** Enquete Publique PLU  
**Objet:** Enquête publique modification n° 3 du Plan Local d'Urbanisme - avis défavorable

Bonjour,

Je réponds à la tribune offerte par l'enquête publique de modification n° 3 du Plan Local d'Urbanisme de Bois le roi pour exprimer mon point de vue.

J'ai beau avoir été présent lors de la soirée de présentation au public organisé par le Maire, je n'ai pas été convaincu par les arguments présentés par M. Dintilhac.

Je constate simplement que les effets néfastes d'une révision du PLU sont déjà à l'oeuvre. La précédente révision du PLU a déjà largement dégradé le cadre de vie de la commune, et les constructions verrues s'accumulent dans Bois le roi.

Les autorisations de construire pleuvent, les terrains sont multi-divisés.  
Les arbres laissent place à du béton un peu partout.  
Des maisons sont construites avec pignon sur le trottoir.

Ces révisions vont à l'inverse de ce que je suis venu chercher à Bois le roi, de la nature et de la tranquillité.

Je suis donc totalement contre la modification du PLU dans sa forme invoquée, et je souhaite, non pas un status quo, mais une révision du PLU qui nous protège pour de vrai en interdisant les divisions outrancières des terrains, l'interdiction de construire avec pignon sur rue, et surtout pas des mesures incitant à la multi-construction de mini-maisons et de mini-immeubles, sur des terrains ridicules générant coupe d'arbres et vis à vis.

Je soutiens les détracteurs de ce projet, notamment :  
<https://sauvegardeblr.fr/>  
<https://www.monptitbois.com>

Si ce projet n'est pas largement revu, je m'y opposerai et je voterai contre la mandature actuelle qui le porte.

Cordialement,  
Pierre-Adrien Calbo